

PRÊT DE TITRES

Dans un contexte de marché exigeant et de taux faibles, l'activité sécurisée du prêt de titres est plus que jamais un levier de performance pour les investisseurs à la recherche de rendement. Fort de son expertise en Asset Servicing et de sa maîtrise des réglementations, CACEIS propose des programmes de prêt de titres et de gestion du collatéral innovants et adaptés au profil de risque de ses clients.

CACEIS PEUT INTERVENIR EN QUALITÉ DE PRINCIPAL OU AGENT SUR LES TITRES PRÊTÉS, QU'ILS SOIENT CONSERVÉS DANS SES LIVRES OU CHEZ UN TIERS. SON OFFRE DE PRÊT DE TITRES S'ADAPTE AUX RÈGLES APPLICABLES À CHAQUE TYPOLOGIE DE CLIENT.

CACEIS – PARTENAIRE DE VOTRE RECHERCHE DE PERFORMANCE

Le prêt de titres est une activité mature et réglementée qui joue un rôle essentiel dans la liquidité des marchés financiers. Pour un investisseur, le prêt de titres est un moyen d'augmenter le rendement des actifs détenus dans son portefeuille.

Adhérer à un programme de prêt de titres permet donc d'accompagner la performance du portefeuille grâce à des revenus additionnels et ce sans en modifier la politique d'investissement, les titres restant disponibles à tout moment.

Partenaire de confiance, CACEIS permet à ses clients d'accéder au marché du prêt de titres via des négociateurs dédiés et une équipe opérationnelle spécialiste de l'activité.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le prêt de titres est une activité réglementée et sécurisée à travers un collatéral échangé en garantie du prêt des actifs.

Le collatéral reçu en garantie, espèces ou titres, est réévalué chaque jour au cours du marché. La gestion des risques opérationnels est assurée par CACEIS.

Le cadre réglementaire applicable à la nature de chaque prêteur doit être pris en compte pour définir le programme du prêt de titres.

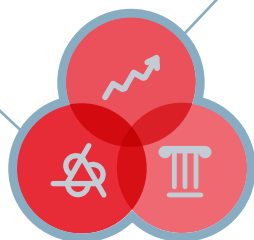
Le prêt de titres n'a aucun impact sur la gestion quotidienne du portefeuille, l'investisseur peut mettre fin aux transactions à tout moment.

LES AVANTAGES DU PROGRAMME DE PRÊT DE TITRES DE CACEIS



FLEXIBILITÉ

Absence d'impact sur la stratégie de gestion et disponibilité immédiate des titres en cas de vente



RENTABILITÉ

Revenus réguliers, absence de frais de transaction pour les actifs conservés par CACEIS

SÉCURITÉ

Transactions collatéralisées dans le respect des réglementations en vigueur et des limites définies par le client

LA FLEXIBILITÉ DU PROGRAMME DE PRÊT DE TITRES



CACEIS propose un programme de prêt de titres flexible qui s'adapte à vos exigences.

- **En qualité d'agent**, CACEIS négocie pour vous les transactions avec les contreparties de marché que vous aurez choisies et envers lesquelles vous aurez une exposition directe. CACEIS prend en charge la négociation, la collatéralisation ainsi que tous les flux associés (facturation et reportings).
- **En qualité de principal**, CACEIS est votre contrepartie unique et assume le risque de marché. CACEIS agit dans le respect des paramètres définis avec vous. Différents reportings quotidiens vous permettent de contrôler l'activité du prêt de titres.
- **Des solutions innovantes et ciblées.** Les experts produits de CACEIS identifient en permanence les opportunités de marché à proposer à ses clients au travers d'opérations collatéralisées, augmentant ainsi le potentiel de revenus sur tout ou partie de leur portefeuille.

APPROCHE SUR MESURE



Quels que soient les actifs que vous détenez et la façon dont vous souhaitez accéder au marché du prêt de titres, CACEIS est en mesure de créer un programme parfaitement adapté à vos attentes en termes de risque et de rendement.

- Actifs traités : actions, titres souverains et obligations d'entreprises, obligations convertibles, ETF, espèces
- Limites ajustables à tout moment et garanties reçues selon une matrice de collatéral définie par le prêteur
- Opérations clôturables à tout moment ou, dans le cas de transactions ciblées et en accord avec le client, à durée définie avec une clause de substitution des titres prêtés
- Reportings de suivi d'activité personnalisés

VOTRE PROGRAMME DE PRÊT DE TITRES EN 5 ÉTAPES

1. Nous définissons ensemble le profil de rendement optimal en fonction de vos exigences et contraintes.
2. Vous nous transmettez votre portefeuille d'actifs afin d'évaluer le potentiel de rendement brut des titres prêtables.
3. Nous vous fournissons une analyse de rendement détaillée par classe d'actifs en fonction du cadre que vous avez défini.
4. Dès votre accord, nous mettons en place un contrat cadre ainsi qu'un « Operating Memorandum » reprenant notre périmètre d'intervention.
5. CACEIS prend en charge tous les processus de négociation, de collatéralisation et de facturation dans le respect de vos instructions.



WWW.CACEIS.COM